

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe, tenue à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le lundi 28 juin 2010, à 20 h 30.

Sont présents :

Monsieur le maire Claude Bernier

Mesdames les conseillères Louise Arpin, Brigitte Sansoucy, Sylvie Adam, Nicole Dion-Audette, Messieurs les conseillers Donald Côté, Sylvain Savoie, Bernard Barré, André Beauregard, Guylain Coulombe, Alain Leclerc et David Bousquet

Sont également présents :

Monsieur Louis Bilodeau, directeur général
Me Isabelle Leroux, conseillère juridique et greffière adjointe

L'avis de convocation ayant été dûment signifié à tous les membres du Conseil, la séance est régulièrement ouverte.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

PÉRIODE D'INFORMATION

Le Conseil procède à la période d'information réservée à l'intention des membres du Conseil.

RÉSOLUTION 10-292

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sylvie Adam
Appuyé par Donald Côté

Et résolu que le Conseil adopte l'ordre du jour soumis pour la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 10-293

Projet d'ajout d'espaces pour les plateaux sportifs à l'école Fadette – Demande de subvention de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe – Appui de la Ville

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Saint-Hyacinthe et de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe de partager une infrastructure sportive commune;

CONSIDÉRANT l'importance de favoriser l'activité physique et les saines habitudes de vie autant chez les jeunes Maskoutains et Maskoutaines que chez les plus vieux;

CONSIDÉRANT que l'ajout de nouveaux plateaux sportifs ne peut que contribuer à l'atteinte de cet objectif partagé par le Gouvernement du Québec et en particulier par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

CONSIDÉRANT les besoins en plateaux sportifs pour les disciplines du judo, de la gymnastique, de l'haltérophilie et de la boxe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Brigitte Sansoucy
Appuyé par Bernard Barré

Et résolu que le Conseil appuie la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe dans sa présentation d'une demande d'aide financière au ministère de l'Éducation, de la Direction générale, du Financement et des Équipements du Québec dans le cadre du programme « Mesures d'ajout d'espaces » pour la construction de plateaux sportifs à l'école Fadette.

De plus, le Conseil confirme l'engagement financier de la Ville de Saint-Hyacinthe qui assumera 37,5 % des coûts totaux du projet, conditionnellement à l'octroi d'une aide financière gouvernementale. Cet engagement financier sera d'ailleurs reconfirmé par le biais d'une entente à intervenir entre la municipalité et la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 10-294

Levée de la séance

Il est proposé par David Bousquet
Appuyé par Nicole Dion-Audette

Et résolu que la séance soit levée à 20 h 32.

Adoptée à l'unanimité